



5 open
5.70



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **Coupe de France OPEN 5.70**

du 26 au 28 Octobre 2018 à LA TRINITE-SUR-MER

Autorité Organisatrice (AO) : **Société Nautique de La Trinité-sur-mer**

La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique (lien internet Réglementation).

[DP]

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux Open 5.70.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le site internet www.snt-voile.org ou en complétant le formulaire et en l'envoyant à la SNT au plus tard le 15 octobre. (au-delà du 15 octobre le montant sera majoré de 50 €)

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- Forfait 170 € par bateau avec une mise à l'eau et mise à terre
- (Au-delà du 15 octobre, ce montant sera majoré de 50 €)

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription

Vendredi 26 Octobre 2018 de 9h00 à 12h00

Vendredi 26 Octobre 2018

- 12h00 : Briefing des coureurs à la SNT
- 13h30 : 1^{er} signal d'avertissement

Samedi 27 Octobre 2018

- 10h00 : 1^{er} signal d'avertissement
- 20h00 : dîner des équipages à la SNT

Dimanche 28 Octobre 2018

- 09h30 : 1^{er} signal d'avertissement
- Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00
- 16h00 : Remise des prix à la SNT

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type technique et éventuellement un parcours côtier.

7.2 La zone de course se situera en Baie de Quiberon.

8. SYSTEME DE PENALITE

8.1 La RCV 44.1 sera modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

8.2 Un arbitrage sur l'eau pourra être mis en place selon les modalités décrites dans les instructions de course.

9. CLASSEMENT

9.1. Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2. Courses retirées :

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes ses courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. PLACE AU PORT

Les concurrents bénéficieront de la gratuité à flot du 23 au 29 Octobre. Jusqu'au 31 Octobre pour les bateaux qui repartent par la mer.

Les remorques seront stockées sur la concession du port.

Les bateaux accompagnateurs seront amarrés sur le ponton réservé à la SNT.

Le ponton d'accueil sera précisé lors de l'inscription. (DP)

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course. (DP)

12. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES DE PROTECTION SOUS-MARINES

Les appareils de respiration sous-marine et les housses de protection sous-marines ou leur équivalent ne doivent pas être utilisés à proximité des quillards entre le signal préparatoire de la première course et la fin de la régata. (DP)

13. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. (DP)

14. PRIX

Des lots seront distribués comme indiqué dans les Instructions de Course.

15. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Société Nautique de la Trinité-sur-mer

Cours des Quais

56470 LA TRINITE SUR MER

flr@snt-voile.org

<http://www.snt-voile.org>

Téléphone : 02 97 55 73 48

Horaires des Marées :

	PM	Coef	BM
Vendredi 26 Octobre 2018	06h33	96	00h33
	18h55	96	12h54
Samedi 27 Octobre 2018	07h08	94	01h10
	19h32	92	13h33
Dimanche 28 Octobre 2018	06h44	88	01h50
	19h13	84	13h15